Recours contre une ordonnance du juge-commissaire

Modèle fourni par SauverMonEntreprise.fr : remplacez les champs [ENTRE CROCHETS] par vos informations.

[RAISON SOCIALE ou NOM, PRÉNOM]
[Adresse]
[SIREN le cas échéant]
[Qualité dans la procédure : débiteur / créancier / cocontractant]

À Monsieur ou Madame le Greffier en chef
Tribunal [de commerce / judiciaire] de [VILLE]
[Adresse]

Lettre recommandée avec accusé de réception, ou déclaration déposée au greffe contre récépissé

Objet : recours contre l'ordonnance du juge-commissaire rendue le [DATE].
Procédure : [RAISON SOCIALE DU DÉBITEUR], jugement d'ouverture du [DATE].

Monsieur ou Madame le Greffier en chef,

J'ai reçu le [DATE DE NOTIFICATION] notification de l'ordonnance rendue le [DATE] par Monsieur ou Madame le Juge-commissaire, qui [rappeler précisément le dispositif : a rejeté ma demande de..., a admis la créance

de... pour un montant de..., a autorisé la cession de...].

Par la présente, formée dans les dix jours de cette notification, je forme recours devant le tribunal contre cette ordonnance.

Moyens :

1. [Premier moyen : en fait, en droit, avec la pièce qui l'appuie.]

2. [Deuxième moyen.]

Je demande en conséquence au tribunal de [réformer l'ordonnance en ce qu'elle..., et statuant à nouveau, de...].

Je vous prie de bien vouloir enrôler ce recours et de me faire connaître la date de l'audience.

Je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame le Greffier en chef, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à [VILLE], le [DATE]
[Signature, nom et qualité]

Modèle indicatif, à adapter à votre situation : il ne remplace pas un conseil personnalisé (avocat, expert-comptable, mandataire de justice). SauverMonEntreprise.fr, Comprendre, anticiper, agir.